

Thourotte

Bulletin annuel 2024 de la municipalité

Notre mobilisation pour l'école



24H/24 - 7J/7

AMBULANCES
Plomion & Fils

MATÉRIEL MÉDICAL
03 44 23 18 18

contact@ambulancesplomion.fr



COMPIÈGNE

9 Rue du Fonds Pernant

 **03 44 86 44 40**

THOUROTTE

2 B Rue Pasteur

 **03 44 76 49 26**



L'accueil et la bienveillance d'une entreprise familiale à taille humaine.



Suivant l'article L1110-8 du code de la santé, vous avez le libre choix de votre transporteur sanitaire (hors contrat).

AMBULANCES

VSL

TAXIS

Transports itératifs

Dialyse, chimiothérapie, radiothérapie, rééducation, ...

Transports simples

Consultation, hospitalisation (entrée et sortie)

Transports "urgents"

Par le SAMU Centre 15 ou le médecin traitant

Transports de convenance

Sur demande, selon devis

Édito



Hôtel de ville
C.S. 60069
60777 Thourotte cedex
Tél : 03 44 90 61 00

Courriel :
mairie@thourotte.fr

Site Internet :
www.thourotte.fr

Facebook : Municipalité de
Thourotte - Officiel

Application mobile CityAll :
Thourotte

Directeur de la publication :
Patrice CARVALHO

Co-directeur de la
publication :
Fabrice LEDRAPPIER

Réalisation :
Service Communication
Jacques DESMOULIN
Damien FRUGIER
Julie HORNACEK

Impression :
IDÉA GRAPHIK
Tél. : 06 37 18 02 93
60310 DIVES

Tirage :
2800 exemplaires

Mars 2024

Le 16 février dernier, l'Éducation Nationale a rendu publiques les ouvertures et fermetures de classes programmées pour la rentrée 2024. Dans l'Oise, on annonce 25 ouvertures pour 56 fermetures. Thourotte est concernée : une classe doit être supprimée dans l'école élémentaire du groupe Joseph Onimus. Depuis le jour de son annonce, cette décision venue d'en haut suscite la mobilisation des enseignants, des parents d'élèves et de la municipalité.

Nous avons déjà subi une mesure similaire en 2023. Nous savons bien que la hiérarchie du ministère ne réfléchit qu'en termes arithmétiques. Il suffit que les effectifs franchissent un seuil à la baisse et le couperet tombe. Il n'est nulle part tenu compte des réalités du terrain. Sur son territoire, Thourotte compte 38% de logements sociaux. De nombreux enfants sont en difficulté sociale et scolaire. Cela nécessite un traitement particulier et des effectifs adaptés si nous voulons que chaque élève fasse l'objet d'une attention suivie. Nous accueillons également des enfants en situation de handicap dans le cadre du dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

L'Éducation Nationale est une institution majeure, mais en crise. L'enseignement mérite une mobilisation particulière du gouvernement. Pourtant, nos dirigeants multiplient les erreurs stratégiques et aggravent la situation de l'école. Depuis mai 2022, soit en moins de 2 ans, nous en sommes au 4^{ème} ministre de l'Éducation Nationale. Et chacun a voulu y aller de sa réforme. Gabriel Attal, en poste durant 6 mois avant de rejoindre Matignon, nous a concocté l'instauration de « groupes de niveau » au collège. Tout cela sans aucune concertation avec les enseignants, qui sont vent debout contre cette disposition, comme si on réglait les inégalités scolaires en mettant les « bons » élèves d'un côté et les « mauvais » de l'autre. C'est la nouvelle formule du bonnet d'âne. Au final, la nouvelle ministre Nicole Belloubet a décidé de passer la patate chaude aux chefs d'établissement. En clair, « débrouillez-vous », leur dit-elle. Sans compter les programmes et les cursus, qui changent quasiment à chaque rentrée. Il en résulte une grave crise des vocations. À chaque concours de recrutement des enseignants, il y a désormais plus de postes à pourvoir que de candidats.

C'est peu dire qu'il conviendrait d'ouvrir un vaste chantier de refondation de l'école, en prise avec les réalités du terrain et avec les moyens nécessaires. C'est ce que réclament les enseignants et les parents, à travers les multiples mobilisations en cours.

Patrice Carvalho

Maire de Thourotte,

Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées

Sommaire



- Votre conseil municipal pages 4 et 5
- Commissions page 6
- Économie page 8
- Culture page 9



- Événements pages 10 et 11
- Action sociale et familiale page 12
- Jeunesse / Éducation page 13



- Travaux / Urbanisme pages 14 à 16
- Plan de la ville pages 18 à 20
- Sport page 21



- Ça se passera demain pages 22 et 23
- Tribunes libres pages 24 et 25
- Votre quotidien pages 25 à 34

Votre maire et ses adjoints



Patrice CARVALHO
Maire



Catherine ARDUIN
1^{ère} adjointe
chargée des Services Généraux
à la Population, de la Jeunesse et
des Affaires Scolaires



Joël PIAR
2^{ème} adjoint
chargé de la
Sécurité et des Sports



Corinne DAUMAS
3^{ème} adjointe
chargée des Finances et
des Affaires Culturelles



Patrick IBRAN
4^{ème} adjoint



Marie-Pierre GRANDJEAN
5^{ème} adjointe
chargée des Fêtes et des
Cérémonies / Jumelages



Daniel DENIZART
6^{ème} adjoint
chargé de
l'Aménagement Urbain



Valérie FONTAINE
7^{ème} adjointe
chargée des
Affaires Sociales

Sur rendez-vous

Pour rencontrer M. le maire, contactez son assistante administrative, Mme Clarisse LEBOEUF, au 03 44 90 61 07. Pour prendre rendez-vous avec un adjoint ou un conseiller, il suffit de contacter la mairie de Thourotte au 03 44 90 61 00, aux horaires d'ouverture habituelles, à savoir : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, puis de 13h30 à 17h (18h15 le mardi).

Vos conseillers municipaux



**Henri
MARCHE**

Délégué aux
Manifestations Officielles
et au Cimetière



**Fabrice
LEDRAPPIER**

Délégué à la
Communication
et à l'Information



**Valérie
DECONINQUE**

Déléguée aux Seniors



**Dany
DESMARAIS**

Délégué à la Gestion
des Crues et
des Inondations



**Isabelle
LIMA**



**Florian
DUMOULIN**



**Patrick
JACQUINOT**



**Christèle
GRAVILLON**



**Philippe
RÉMY**



**Rachida
DERNI**



**Nicole
MASSON**



**Lucile
BOCHAND**



**Thomas CREUZÉ
DES CHÂTELLIERS**



**Amandine
PORTEJOIE**



**Olivier
DROISSART**



**Laurent
PIETRZAK**



**Céline
CHAPUIS-DORMOY**



**Dominique
DÉRÉ**



**Francis
DUBÉ**

Le maire, M. Patrice CARVALHO, est président de droit de toutes les commissions.

Commission des Finances

Vice-Présidente :

Mme Corinne DAUMAS
Mme Catherine ARDUIN
M. Joël PIAR
M. Patrick IBRAN
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Daniel DENIZART
Mme Valérie FONTAINE
M. Henri MARCHE
M. Fabrice LEDRAPPIER
Mme Valérie DECONINQUE
M. Dany DESMARAIS
M. Francis DUBÉ

Commission Intergénérationnelle et Sociale

Vice-Présidentes :

Mme Catherine ARDUIN
Mme Valérie FONTAINE
Mme Valérie DECONINQUE
M. Joël PIAR
M. Patrick IBRAN
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Henri MARCHE
Mme Isabelle LIMA
M. Philippe RÉMY
Mme Christèle GRAVILLON
Mme Amandine PORTEJOIE
Membres extérieurs :
Mme Mauricette BERNARD
Mme Dany SÈRE

Commission des Sports

Vice-Président :

M. Joël PIAR
M. Patrick IBRAN
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
Mme Valérie FONTAINE
M. Philippe RÉMY
M. Olivier DROISSART
M. Francis DUBÉ

Commission des Travaux

M. Joël PIAR
M. Patrick IBRAN
M. Daniel DENIZART
M. Henri MARCHE
M. Fabrice LEDRAPPIER
M. Florian DUMOULIN
M. Patrick JACQUINOT
M. Thomas CREUZÉ DES CHÂTELLIERS
M. Olivier DROISSART
M. Dominique DÉRÉ
M. Francis DUBÉ
Membres extérieurs :
M. Bernard JESPIERRE
M. Luc MEUNIER
M. Janick VARON

Commission Urbanisme et Accessibilité

Vice-Président :

M. Daniel DENIZART
M. Joël PIAR
Mme Corinne DAUMAS
M. Patrick IBRAN
M. Henri MARCHE
M. Dany DESMARAIS
Mme Lucile BOCHAND
M. Thomas CREUZÉ DES CHÂTELLIERS
M. Olivier DROISSART
M. Laurent PIETRZAK
M. Francis DUBÉ
Membres extérieurs :
M. Luc MEUNIER
M. Joël SIROS

Commission de Contrôle des Listes Électorales

M. Henri MARCHE
M. Philippe RÉMY
Mme Céline CHAPUIS- DORMOY
M. Dominique DÉRÉ

Commission Fêtes et Cérémonies et Jumelage

Vice-Présidente :

Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Joël PIAR
Mme Corinne DAUMAS
M. Patrick IBRAN
Mme Valérie FONTAINE
M. Henri MARCHE
Mme Isabelle LIMA
Membre extérieur :
Mme Dany SÈRE

Commission des Affaires Scolaires

Vice-Président :

Mme Catherine ARDUIN
Mme Valérie FONTAINE
Mme Isabelle LIMA
Mme Christèle GRAVILLON
Mme Rachida DERNI
Mme Nicole MASSON
M. Thomas CREUZÉ DES CHÂTELLIERS
Mme Amandine PORTEJOIE
Mme Céline CHAPUIS- DORMOY
Membre extérieur :
Mme Françoise BRÉHAMET

Commission des Affaires Culturelles

Vice-Présidente :

Mme Corinne DAUMAS
Mme Catherine ARDUIN
M. Daniel DENIZART
Mme Rachida DERNI
Mme Nicole MASSON
Mme Céline CHAPUIS- DORMOY
Membres extérieurs :
Mme Nadine QUÉLIN
Mme Dany SÈRE

Commission Communication-Information

Vice-Président :

M. Fabrice LEDRAPPIER
Mme Catherine ARDUIN
Mme Valérie FONTAINE
Mme Rachida DERNI
Mme Nicole MASSON
Mme Lucile BOCHAND
Membres extérieurs :
Mme Chantal BOYENVAL
Mme Françoise BRÉHAMET
Mme Nadine QUÉLIN

Commission Vie Associative

Vice-Présidente :

Mme Catherine ARDUIN
M. Joël PIAR
Mme Corinne DAUMAS
M. Patrick IBRAN
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
Mme Valérie FONTAINE
M. Philippe RÉMY
Mme Rachida DERNI

Commission d'Appels d'Offres

Délégués titulaires :

Mme Catherine ARDUIN
M. Daniel DENIZART
Mme Valérie FONTAINE
M. Henri MARCHE
M. Dominique DÉRÉ
Délégués suppléants :
Mme Corinne DAUMAS
M. Fabrice LEDRAPPIER
Mme Rachida DERNI
M. Laurent PIETRZAK
M. Francis DUBÉ

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Vice-Présidente :

Mme Valérie FONTAINE
Mme Valérie DECONINQUE
Mme Rachida DERNI
M. Daniel DENIZART
M. Francis DUBÉ
Membres extérieurs :
Mme Françoise BRÉHAMET
Mme Carole BRIATTE
Mme Annie DELARUE
Mme Françoise LERICHE
Mme Jacqueline SCHEMITH

Conseil d'administration du Jardin des Deux Vallées

Représentants de la municipalité :

M. Henri MARCHE
M. Olivier DROISSART

C.C.2.V. (Communauté de Communes des Deux Vallées)

Conseillers communautaires :

M. Patrice CARVALHO
M. Joël PIAR
Mme Corinne DAUMAS
M. Patrick IBRAN
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
Mme Valérie FONTAINE
M. Francis DUBÉ

S.E.Z.E.O. (Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise)

Vice-Président :

M. Patrice CARVALHO
Délégué titulaire :
M. Fabrice LEDRAPPIER

Orchestre d'Harmonie de Thourotte

Représentants de la municipalité :

Mme Corinne DAUMAS
Mme Isabelle LIMA

S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) Thourotte / Longueil-Annel : gestion de l'eau

Délégués titulaires :

M. Patrice CARVALHO
M. Daniel DENIZART
Mme Valérie FONTAINE
M. Patrick JACQUINOT
Mme Rachida DERNI

Délégués suppléants :

Mme Christèle GRAVILLON
M. Olivier DROISSART
M. Dominique DÉRÉ

Représentants de la municipalité aux conseils d'écoles

École maternelle Joseph Onimus :

Mme Catherine ARDUIN
Mme Nicole MASSON

École élémentaire Joseph Onimus :

Mme Catherine ARDUIN
Mme Nicole MASSON

École primaire du Martelois :

Mme Catherine ARDUIN
Mme Céline CHAPUIS- DORMOY

Collège Clotaire Baujoin :

Mme Catherine ARDUIN

Les Thourottois peuvent adresser une demande à la mairie s'ils souhaitent intégrer une des commissions pour ce mandat, jusqu'en 2026.

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
 RAVALEMENT DE FAÇADE EN PEINTURE - DÉCORATION
 ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR
 SOLS SOUPLES - PVC - MOQUETTE - LINO (DALLES OU LÈS)
 PARQUET (COLLÉ OU FLOTTANT)
 CARRELAGE - FAIENCE



Ets FAIVRE S.A.S

1, place Saint-Rémi, 60350 BERNEUIL-SUR-AISNE

Tél : 03 44 85 13 13 - Fax : 03 44 85 17 18
 Courriel : sa.faire@faivre-ets.com - Web : www.faire-ets.com

Propreté
P2000
 La Qualité au sens Propre

Entretien des locaux
 Professionnels et Particuliers

Tous types de nettoyages
 Courants et Spécialisés

03 44 96 35 55
 1 rue Amour Bailion
 ZAC du Gros Grelot
 60150 THOUROTTE

www.proprete2000.fr



**CLÔTURES ET
 PORTAILS DU
 COMPIÉGNOIS**

DEVIS GRATUITS

FOURNITURE ET POSE

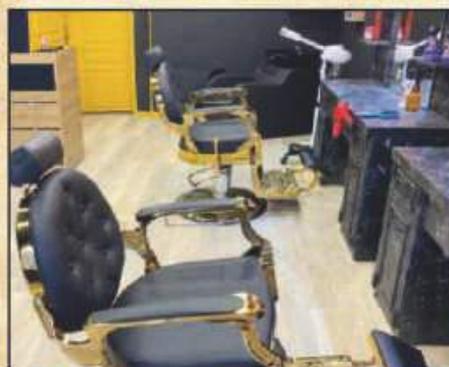
Clôtures tous types, Grillées,
 PVC, Treillis Soudé...
 Portails manuels et motorisés
 PVC - Brameuders - Grillées...



2, rue Kléber Bibaud • Z.A.C. du Gros Grelot
 60150 THOUROTTE
 Tél : 03 44 85 22 13
 clotures.gpc@wanadoo.fr



NOUVEAU SALON : LE BARBER



- COIFFURE
 - BARBE
 - HOMMES
 - ENFANTS

Ouvert du lundi
 au samedi de
 9h à 19h30

09 55 19 69 10

Facebook :
Le Barber

87 bis, rue de la République, Thourotte

GURDEBEKE
 RECYCLAGE



Collecte, tri, traitement des déchets ménagers et industriels
 Recyclage papier, carton, acier, aluminium
 Collecte et compostage des déchets verts
 Balayage voiries et usines
 Location et transport de benne
 Location et vente de conteneurs à déchets
 Recyclage des pneus



65, boulevard Carant - BP 80059 - 60402 NOYON Cedex
 Tél (03.44.93.25.21) - Fax 03.44.93.25.30
 E-mail : accueil@gurdebeka.com
 www.gurdebeka.com

Publi Cadeaux

Le Spécialiste de l'objet publicitaire
 depuis plus de 40 ans !



**PUBLI
 VIGNES**

Des idées pétillantes
 d'objets cadeaux personnalisés



Des milliers d'articles personnalisés avec votre logo !

Contactez votre commercial de secteur :

Antonio DA MOTA

06 23 06 73 26 - a.damota@publicadeaux.fr

Z.A.C. Parc de Haye
 4 allée des Aubépines
 54840 BOIS DE HAYE

03 83 23 26 66
 info@publicadeaux.fr

www.publi-cadeaux.fr - www.publi-vignes.fr

Budget 2024 : faire face à l'inflation

À Thourotte comme dans les autres communes, nous sommes tenus de boucler un budget équilibré : le déficit est interdit par la loi. Or, nous sommes confrontés à la baisse de nos recettes. En effet, nous avons dû faire face à la suppression de la taxe professionnelle, puis à celle de la taxe d'habitation. Les compensations de l'État ne couvrent pas les pertes de rentrées fiscales. Pour la municipalité de Thourotte, la solution la plus évidente aurait été d'augmenter vos impôts locaux... mais, tant que c'est possible, vos élus refusent d'aggraver la pression financière pesant sur les ménages : nous savons que les fins de mois ne sont pas toujours faciles ! Le numéro d'équilibriste se complique encore en 2024 : nous sommes confrontés à l'inflation et au coût démesuré de l'énergie.

Les familles thourottoises en savent quelque chose : les prix du gaz et de l'électricité ont flambé au cours de ces deux dernières années. Les tarifs du gaz ont fait un bond de 29% par rapport à 2021 et ceux de l'électricité de 24%. Le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement a amorti un peu le choc, mais tout le monde n'en a pas bénéficié. De plus, les difficultés sont sans doute devant nous : le ministre de l'Économie et des Finances a annoncé la fin du fameux bouclier et l'augmentation de près de 10% du prix de l'électricité au 1^{er} février 2024. Cette décision semble paradoxale car, sur les marchés, les tarifs ont baissé de 30%. En réalité, le gouvernement entend se rembourser le coût du bouclier sur le dos des ménages.

Pour la ville de Thourotte, nous avons dépensé, en 2022, 170 430 € en électricité et 271 799 € en gaz. En 2023, la facture s'est élevée à 333 860 € pour l'électricité et à 312 268 € pour le gaz. En 2024, nous prévoyons une dépense de 388 900 € pour l'électricité et de 342 800 € pour le gaz. À cela, il faut ajouter l'inflation des prix sur tout ce que nous achetons pour faire fonctionner les services à la population : restauration scolaire, produits d'entretien, matériels divers...

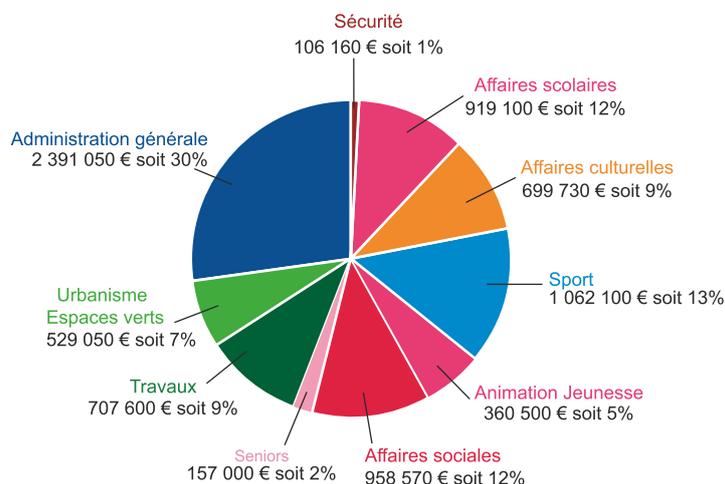
En terme d'investissements, il nous faut continuer à réaliser les travaux nécessaires, notamment pour la voirie, les locaux municipaux, nos écoles, nos équipements sportifs, culturels et de loisirs. En 2024, après la route de Longueil-Annel, nous entendons intervenir sur la rue du Maréchal Leclerc et nous provisionnons les sommes nécessaires pour la requalification à venir du quartier Mendès France.

Au chapitre de nos recettes, nous trouvons les dotations de l'État. Elles sont censées amortir la récente disparition de la taxe d'habitation et la réforme de la taxe professionnelle, que nous déplorons depuis 2010. Les compensations de l'État sont trop faibles : le compte n'y est pas ! Et ça ne devrait pas s'arranger : le gouvernement projette de supprimer, progressivement puis complètement en 2027, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), qui avait partiellement pris le relais de la taxe professionnelle. Ce nouveau détricotage n'augure rien de bon.

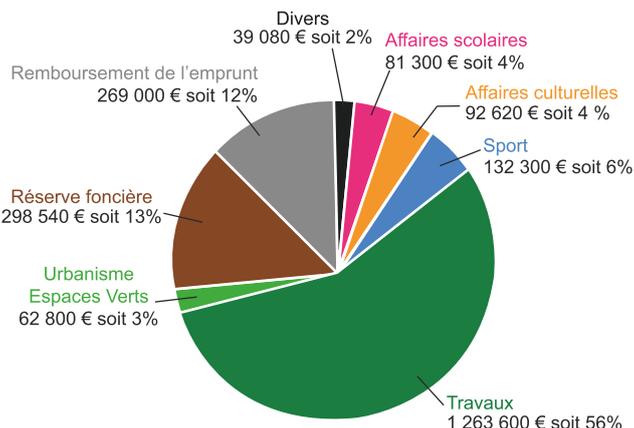
À Thourotte, la principale aide de l'État, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est passée de 339 280 € en 2021 à 254 705 € en 2023. Petite embellie : nous avons bénéficié du « filet de sécurité » instauré par la Loi de Finances pour 2023 en faveur des collectivités devant faire face à la forte augmentation de leurs dépenses dues à l'inflation et aux coûts de l'énergie. L'État nous a ainsi versé 197 058 €. La DGF a continué à baisser mais notre commune est devenue éligible à la Dotation de Solidarité Rurale en raison de la diminution de sa démographie et de ses ressources fiscales. La DGF s'est donc vue complétée de la somme de 76 438 €.

L'ensemble de ces éléments nous conduit à une gestion toujours plus rigoureuse. Nous n'entendons pas diminuer les services rendus à la population mais la chasse aux économies s'impose, à l'exemple de l'ajustement des températures de chauffage dans nos bâtiments municipaux en fonction de leur usage, de l'extinction de l'éclairage public durant la nuit... Autant d'efforts qui permettent néanmoins de préserver notre qualité de vie.

Section de fonctionnement 2023 (principaux postes) : 7 890 860 €



Section d'investissement 2023 (principaux postes) : 2 239 240 €



La culture, toujours essentielle

Ciné Actu

Ciné Marmaille

Ciné Club

Documentaires



Le cinéma est au cœur de la programmation de l'Espace Culturel. Voici quelques exemples des œuvres que l'équipe a sélectionnées en 2023, avec beaucoup de soin.



Du 3 octobre au 25 novembre, la salle d'exposition de la médiathèque a accueilli les œuvres d'**Anne Laval**, sous le titre **ADN naturel**. L'événement s'est conclu par **la désormais habituelle « apéro-rencontre »** : ce fut l'occasion de discuter avec la plasticienne, tandis que le musicien Emmanuel Mailly exécutait une performance particulièrement originale.



Voici un autre artiste très disponible pour répondre aux questions du public : c'est le flûtiste et arrangeur **Ji Drû**. Le 17 décembre, il a joué devant vous « sa » bande originale des courts-métrages ayant pour héros les fameux **Pat et Mat**. À Thourotte, nous aimons prolonger les spectacles par des rencontres avec les spectateurs.



École de musique Jean Rochet : partant à la retraite, **Yves Basserie** a passé le flambeau à **Franck Albert** à la direction de l'établissement. Ce dernier n'est pas un novice : il a exercé ses talents au sein de l'Orchestre des Pompiers de Paris.

Belles occasions



10 juin : toujours ludique, conviviale et surprenante, **la Fête de l'été** avait pour thème la musique.

17 juin : le public a fait la fête avec **le groupe Pacifik**. Ce soir-là, le concert a été maintenu, mais pas le feu de Saint-Jean, que la canicule a rendu risqué. Annulé à cause de la sécheresse, annulé à cause de la pluie, annulé à cause du Covid : voilà plusieurs années que nous ne parvenons plus à rallumer le brasier. Nous n'organiserons donc plus de feu de Saint-Jean, mais nous continuerons à vous proposer des événements festifs et gratuits à la fin juin.



Pendant 23 journées du mois de juillet, en variant les lieux et les activités, **Été Show** a pris le relais de Thourotte Plage. Parmi les nombreuses animations, nous en avons sélectionné quatre :

- **Le circuit pour vélos et skateboards**, proposé le 14 juillet sur le parking du complexe Édouard Pinchon
- **Les chasses au trésor**
- **L'été des petits lecteurs**, à l'espace Culturel
- **Les structures gonflables et la buvette**, installées le 15 juillet sur l'esplanade de la mairie



de se retrouver



3 septembre : **le Forum des Associations** a fait son retour sur son emplacement d'origine, entre l'espace Roger Paullier et l'esplanade Jacky Iodice.

Une semaine plus tard, vous avez pu profiter de **la fête communale**, et même vous essayer à une nouvelle attraction absolument renversante !



La Promenade de la 32 et son habituel spectacle de fin septembre : un moment de danse et de grâce avec **Urja**.

Salon du jeu, le 15 octobre : le babyfoot et les jeux d'arcade *vintage* ne pouvaient que vous faire plaisir !

Ateliers, goûter, spectacle : le 20 décembre, **c'est Noël** avant Noël !



Au coeur de vos besoins et de vos envies

L'Espace Angèle Fontaine, votre centre d'activités familiales et sociales, vous accompagne dans l'organisation de vos loisirs, de vos démarches et de vos projets.



Déjà attrayant avec sa verdure et ses grands jeux, **le jardin** s'est enrichi d'un **espace de détente** et d'un **bac à sable**, le temps de l'Été Show.

Journée Jobs d'été : l'emploi est une des missions de l'Espace Angèle Fontaine.



La Ludothèque de l'Espace Angèle Fontaine, permet à toute la famille d'essayer des jeux sur place et de les emprunter à la maison



Votre centre organise aussi **des ateliers réunissant les parents et les enfants** : ici, ils créent d'originales **couronnes**, idéales pour accompagner **la galette des rois**.



Là aussi, on partage **la galette des rois**, et on en profite pour se lancer dans un **karaoke** : c'est à **la Résidence des Personnes Âgées**, gérée par la municipalité.



Former les citoyens de demain



En fin de CM2, les écoliers thourottois se voient offrir un cadeau utile pour marquer leur entrée au collège. Jusqu'en 2022, il s'agissait d'un dictionnaire.
En 2023, la municipalité a plutôt opté pour **une calculatrice scientifique** : c'est le modèle qui est demandé par les professeurs de mathématiques.



6 octobre : **olympiades de l'école élémentaire Joseph Onimus**, au stade Jean Bouin. La municipalité a apporté son assistance logistique. De nombreux parents ont animé cette folle journée aux côtés des enseignants.



En septembre, **les élèves du Martelois** ont été sensibilisés au respect de l'environnement : **ils ont collecté des déchets** dans les rues de la ville.



Les papas et les mamans sont décidément très investis ! Après quelques années de mise en sommeil, **ils ont recréé les associations de parents d'élèves des 2 groupes scolaires. Les Pandanimus** ont pris l'habitude de proposer **un goûter gratuit le dernier soir avant les petites et grandes vacances. L'AMIJOPEM (Amicale des Joyeux Parents du Martelois)** a organisé le premier **Marché des Créateurs**. Les deux associations vont préparer les fêtes de fin d'année scolaire des deux groupes.



Comme M. Patrice Carvalho vous l'explique dans l'éditorial du présent bulletin, **une classe de l'école élémentaire Joseph Onimus est menacée de fermeture.**

Le 16 février 2024, face à la préfecture de Beauvais, a été organisée **une manifestation contre la nouvelle carte scolaire.**

On y a notamment vu nos enseignantes et Mme Catherine Arduin (Première Adjointe au maire).

Prendre soin de



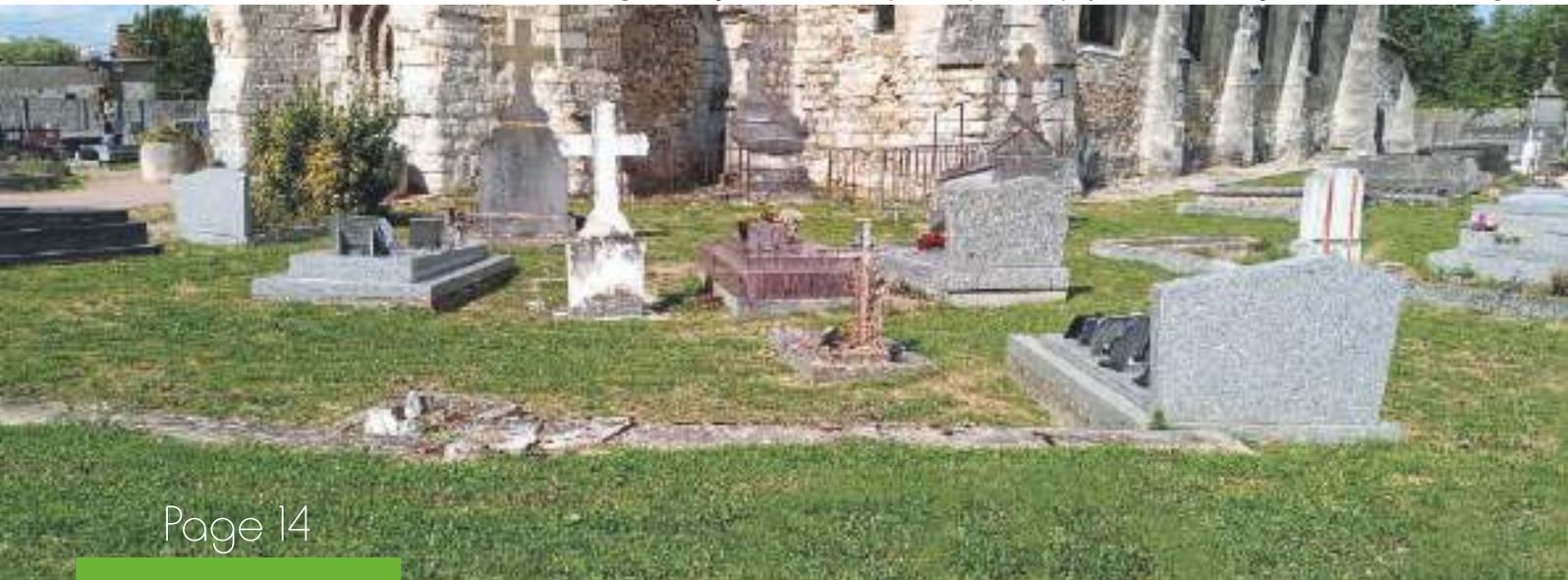
De nouveaux candélabres ont été installés dans l'avenue du moulin. Nous poursuivons ainsi l'amélioration de l'éclairage public et la pose de LEDs à faible consommation énergétique.

Autour de la salle Robert Amory, on a refait le sol, amélioré le stationnement et éloigné de la rue la grille d'entrée du site.



Route de Longueil-Annel : des places de stationnement ont été créées sur la chaussée, pour casser la vitesse des automobilistes trop pressés. Les trottoirs ont été mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Prochainement, le Conseil Départemental procédera à la réfection de la chaussée.

Le verdissement du cimetière a commencé. C'est agréable, ça ne nécessite pas de produits phytosanitaires et ça facilite le désherbage.



notre cadre de vie



Changement de régime de priorité dans la rue de la République : si vous conduisez sur cette route, vous rencontrez désormais un STOP à chaque intersection.

L'objectif est de contraindre les véhicules à ralentir, pour la sécurité de tous.



Quartier Mendès France : le bailleur Clésence achève la réhabilitation de 214 logements. Ensuite, ce sera au tour de la municipalité d'améliorer votre cadre de vie en redessinant les voies et en installant des tables, des bancs, des jeux pour enfants...

Au début de 2023, un groupe de travail a été mis en place. Il comprend des élus, des résidents et le bailleur. Une réflexion a ainsi débuté sur la réorganisation de l'espace. Dans les prochains mois, nous allons élargir cette concertation à tous les habitants du quartier, avec notamment des réunions publiques.

L'objectif est d'aboutir à la définition d'un programme à la fin de ce premier semestre. Ainsi nous pourrons lancer les marchés en septembre et débuter les travaux au cours du dernier trimestre de cette année et les poursuivre au début de 2025.



Prochains travaux dans la rue du Maréchal Leclerc

La municipalité prévoit de refaire la bande de roulement, les trottoirs et les réseaux. À l'époque où nous aménagions l'esplanade, nous avons déjà effectué ces travaux sur la moitié de la rue. Nous avons préféré reporter la seconde moitié, car de nombreux camions passaient pour la construction de la résidence intergénérationnelle. Aujourd'hui, nous sommes prêts à terminer le travail, pour l'amélioration de notre cadre urbain.

Prendre soin de notre cadre de vie

Obligations et recommandations citoyennes pour notre cadre de vie

Avec le retour des beaux jours, la végétation reprend son développement, notamment dans nos parcs et nos massifs, nous offrant ainsi un fleurissement varié et continu. Néanmoins, il ne faut pas oublier que la verdure viendra aussi sournoisement envahir nos routes et trottoirs. Aussi, nous rappelons que l'entretien et le désherbage du trottoir relèvent de la responsabilité de chaque riverain. Votre action complète celle des services techniques, qui entretiennent nos routes et contribue ainsi à un environnement agréable.

- Chacun entretient la propriété où il vit. Ne laissez pas des branches d'arbres dépasser chez vos voisins ou sur le domaine public. Taillez vos haies pour que leur hauteur ne dépasse pas 2 mètres.
- Ne faites pas de feu de jardin.
- À l'instar de nos agents municipaux, n'hésitez pas à recourir aux techniques d'entretien qui respectent l'environnement : n'utilisez pas de produits phytosanitaires pour entretenir vos espaces, notamment les trottoirs ! La biodiversité appréciera !

- Vous pouvez aussi adapter vos futures pratiques au jardin face au changement climatique. Choisissez plutôt de planter des essences qui consomment peu d'eau.
- Pendant les périodes de sécheresse, couvrez vos sols avec du paillis que chacun peut fabriquer. En plus de limiter l'arrosage, cette pratique protège les végétaux de certaines maladies.
- Limitez les activités bruyantes aux horaires fixés par l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999 : du lundi au vendredi de 8h à 12h puis de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.
- Lorsque vous sortez votre chien, pensez à emporter un sac pour ramasser les déjections.
- Et enfin, pour garantir la sécurité de tous et assurer la circulation des personnes à mobilité réduite, respectez les stationnements prévus à cet effet. Rappelons que le code de la route vous interdit de garer votre voiture sur le trottoir.

2024 : le jury des villes fleuries à Thourotte



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Depuis 2013, Thourotte est régulièrement récompensée par le comité des villes fleuries, qui lui accorde et lui renouvelle ses 3 fleurs. En 2024, nous recevrons à nouveau ce jury. Notre objectif est, bien évidemment, que les juges confirment nos 3 fleurs. Dans ses parterres, sur ses ronds-points, la municipalité doit redoubler d'efforts, en prenant en compte l'évolution des critères qui président à l'attribution de ces labels. Parmi ces critères figurent l'utilisation des plantations économes en eau et une certaine unité dans la nature des plantations. Bien entendu, au cours de leur traversée de la ville, les jurés sont également sensibles à l'atmosphère générale, à laquelle contribuent vos beaux jardins et vos sympathiques balcons !

Jardins et Balcons fleuris : l'autre concours, le vôtre !

Comme chaque année, la municipalité organise un concours destiné à récompenser les initiatives de ses habitants en faveur du fleurissement de leurs jardins, balcons et fenêtres. Ils contribuent ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie, à la valorisation de la commune et à la sensibilisation des plus jeunes au respect de notre environnement commun. Il y a une récompense pour chaque participant !

Vous avez jusqu'au 25 mai 2024 pour compléter ou recopier le bulletin, qui est téléchargeable sur :

www.thourotte.fr/cadre-de-vie/parc-et-jardins/villes-fleuris. Il est à déposer à l'accueil de la mairie, de la médiathèque ou de l'Espace Angèle Fontaine.



Fissures importantes : signalez-les !

Comme beaucoup d'autres communes en France, la ville de Thourotte est exposée à des risques de mouvements de terrain en raison de la présence d'argiles dans son sol. Celles-ci ont tendance à se gonfler en cas de précipitations abondantes et à se fracturer en cas de sécheresse et peuvent créer des fissures sur les maisons juste au-dessus. Les services de la ville souhaitent recenser tous les désordres sur les bâtiments qui auraient pu apparaître récemment, suite aux sécheresses successives de ces dernières années. Vous pouvez contacter le service Urbanisme si vous avez repéré des fissures sur votre construction. C'est à partir de toutes ces remontées d'informations que la mairie pourra conduire une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle auprès de la préfecture et que les habitants pourront prétendre à une meilleure prise en charge

SICAE
OISE

Distribution
et
fourniture
d'électricité



03 44 926 926

32, rue des Domeliers - BP 70525
60205 COMPIÈGNE Cedex

www.sicae-oise.fr



vision' TEXT
Contribuer à l'écologie

VÊTEMENTS PRO & OBJETS PUB

20
23

8A, avenue du Gros Grelot
60150 THOUROTTE
Portable : 06 03 35 98 05
E-mail : laurent@visiontext.fr

LA MARQUE DE FABRICANTS FRANÇAIS

RENAULT THOUROTTE



Carrosserie Peinture
Véhicules Neufs et occasions
Pare-Brise Impact
Entretien et réparation



THOUROTTE
5, avenue du Gros Grelot
03 44 76 07 15

EPARGNEZ VOS PROCHES

PRÉVOYANCE

Avez-vous déjà souscrit un contrat obsèques ?
Découvrez les Avantages du contrat Le Choix Funéraire :

- Proximité
- Confiance
- Transparence
- Sur-mesure



POMPES FUNEBRES GINARD

60150 THOUROTTE - 84 Rue République
Tél. 03 44 76 00 06
Mail : pf.ginard@orange.fr
www.pompesfunebres-ginard.fr

Permanence décès
24/24 - 7/7

SARL au capital de 105 000 € immatriculée au RCS de Compiègne sous le numéro 401 934 682. Pompes Funèbres habilitées sous le numéro 09 60 101. Mandataire d'Intermédiaire en Assurance - N° ORIAS 070 33 833 (www.orias.fr). Soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

A

B

C

D

E

F

Mélicocq

1

Usine Sun Chemical

Zone Industrielle
du
Pont du Meiz

2

RD 1032

3

RD 912 - Avenue de Rambach

Z.A.C.
(Zone d'Activité Concertée)
du Gros Grelet

4

5

6

7

8

Longueil-Annél

RD 73

VOIE DE CHEMIN DE FER
Canal Intérial à l'Oise
Canaux de l'Isle

RD 15

RD 15



G

H

I



L'Esplanade Jacky Ludice, inaugurée le 3 Septembre



L'EHPAD « Le Jardin des Deux Vallées »



08

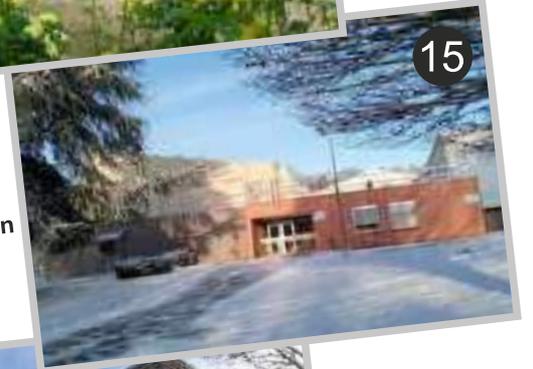
09



L'Espace Culturel

15

Le complexe Edouard Pinchon



16



L'Espace Angèle Fontaine

La crèche Maria et Procolo Tonini



27

Amours (rue des)	D8/F6	Lafayette (boulevard)	G1/H1	Central téléphonique	C4 / N°06
Ancelin (rue Charles)	F4	Lebelle (rue Robert)	D2	Centre de secours Claude Baujoin	14 / N°10
Arija (rue d')	G4	Leclerc (rue du Maréchal)	F4/F5	Chapelle Saint-Gobain	F3 / N°03
Artois (place d')	D5	Longueil-Annel (route de)	D7	Cimetière + Église	F7 / N°37
Aubépines (rue des)	D6	Luther-King (place Martin)	E2	Collège Clotaire Baujoin	D4 / N°07
Austerlitz (avenue d')	D6/D7			Communauté de Communes des Deux Vallées (C.C.2.V.)	C4 / N°05
Baillon (rue Amour)	C4	Maillard (avenue Henri)	B5	Complexe polyvalent É. Pinchon	D5 / N°15
Barbusse (rue Henri)	F6/I4	Mangin (rue du Général)	I3	Courts de tennis	D5 / N°14
Basses Vignes (rue des)	F5/G5	Manin (rue Gustave)	E5	Crèche Maria et Procolo Tonini + Résidence des Personnes Agées	F5 / N°27
Baticle (rue Charles)	G4	Martelois (rue du)	B6	Pierre Baujoin	D8 / N°38
Baujoin (rue Claude)	D1/E1	Mendès France (place Pierre)	D1	École de Musique Jean Rochet	F5 / N°26
Bibaud (rue Kléber)	B3	Mermoz (rue Jean)	B6/C6	École primaire du Martelois	C5 / N°12
Bochand (rue Pierre)	E3	Meunier (rue Édouard)	I5	Église + Cimetière	F7 / N°35
Bonnard (ruelle)	E5/E6	Mimosas (rue des)	D6/D7	Espace Angèle Fontaine	E5 / N°16
Borgne (rue Hubert)	D2/E2	Mitterrand (avenue François)	A6/B3	Espace Angèle Fontaine : antenne « Mendès France »	D2 / N°02
Carnot (rue)	D2/E2	Montagne (rue de la)	E3	Espace Culturel : Salle de spectacles	
Caumont (rue)	C3	Montluçon (rue de)	I2	Saint-Gobain + Médiathèque	F4 / N°09
Charlemagne (rue)	D5	Moulin (avenue du)	D2/D3	Espace Roger Paullier	F5 / N°19
Charmeux (impasse Élisabeth et Jacques)	C5	Moulin (avenue Jean)	C5/C6	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.)	
Chopin (rue)	C6	Mozart (rue Wolfgang Amadeus)	D7	« Le Jardin des Deux Vallées »	E4 / N°08
Colette (rue)	D4	Nationale (route)	E2/E3	Gare S.N.C.F	F6 / N°33
Coopérative (rue de la)	G3/H4	Neuville (rue Michel)	F5	Groupe scolaire Joseph Onimus	F5 / N°24
Coty (rue du Président)	E4	Parc (avenue du)	D3	Gymnase du Courtil Muret	D5 / N°13
Cuisy (ruelle)	E5	Pasteur (rue Louis)	G5	Jardins familiaux Maurice Boulnois	C7 / N°34
De Gaulle (rue du Général)	C5/D4	Picardie (rue de)	C5/D5	Jeu d'Arc + Parc de la Roseraie	E6 / N°33
Delaplace (rue Marcel)	D2	Pinchon (rue Édouard)	E3	La Poste	E5 / N°17
De Lattre de Tassigny (rue du Maréchal)	E5/F5	Pise (rue de)	F4/G4	Mairie	F5 / N°22
D'Estienne d'Orves (rue)	E4/F4	Plessis-Brion (route du)	F7/G7	Maison Départementale de la Solidarité	F5 / N°28
Dix-neuf mars 1962 (place du)	C6	Poincaré (place Raymond)	C5	Médiathèque + Salle de spectacles	
Dodé (rue Marcel)	G5	Poirier du Prêtre (impasse du)	D3	Saint-Gobain (Espace Culturel)	F4 / N°09
Dumas (rue Alexandre)	C5/D5	Prévert (rue Jacques)	D5/E5	Monument aux Morts	F5 / N°23
Dumontois (rue Andrée)	E1	Promenade de la 32	D3/E2	Parc de détente	G7 / N°36
Effaloises (rue des)	D6/E6	Provence (rue de)	D5	Parc de la Roseraie + Jeu d'Arc	E6 / N°31
Fabien (rue du Colonel)	E3/E4	Renoir (rue Auguste)	D4	Parc urbain	C6 / N°29
Fleming (rue Alexander)	E2	République (rue de la)	E2/F5	Piscine Georges Bonichot	C5 / N°11
Foch (rue du Maréchal)	F4/G4	République (place de la)	E5	Plateau multisports Édouard Pinchon	D6 / N°30
Franière (rue de)	H4/I4	Rimbach (avenue de)	B4/C4	Plateau multisports Mendès France	D2 / N°01
Garenne (rue de la)	C7/D7	Rouget de l'Isle (rue)	D7	Plateau multisports Roger Paullier	F5 / N°20
Gass (rue Charles)	B7/C7	Saint-Gobain (place)	F3	Pompes funèbres Ginard	E5 / N°18
Gauguin (rue Paul)	E4	Sas de Gand (rue du)	G4/G5	Résidence des Personnes Âgées Pierre Baujoin + Crèche Maria et Procolo Tonini	F5 / N°30
Glycines (rue des)	D6	Savoie (rue de)	C5	Restaurant scolaire Joseph Onimus	F5 / N°25
Grange (rue Pierre)	G6/G7	Scotto (rue Vincent)	C7	Salle de spectacles Saint-Gobain + Médiathèque (Espace Culturel)	F4 / N°09
Gros Buisson (rue du)	D3	Sellier (place Lucien)	C6/C7	Salle Marcel Cerdan	F5 / N°21
Gros Grelot (avenue du)	B3/C3	Serpente (rue)	F3/H4	Salle Robert Amory	E6 / N°32
Guynemer (rue)	C6	Source (rue de la)	C6	Stade omnisports Jean Bouin	14 / N°04
Halage (chemin du)	D8/G6	Strauss (rue Johann)	D6/D7	Station d'épuration	D8 / N°37
Hermann (rue Jane et Raymond)	B7	Sud (rue du)	F4/G5		
Hugo (avenue Victor)	D4/D5	Thiant (place Robert)	D5		
Iodice (esplanade Jacky)	F5	Thome (rue André)	E4/F3		
Jaurès (rue Jean)	E5/G4	Toulouse-Lautrec (rue Henri)	E4		
Jeu d'Arc (rue du)	E6	Tourlaville (place)	H2/I2		
Joffre (rue du Maréchal)	H3/H4	Trois Muids (rue des)	D4		
Joliot-Curie (rue)	F5	Verdun (rue de)	F4		
Juin (rue du Maréchal)	C3/D4	Voguë (rue Arnaud de)	F3		
Kébémer (rue de)	D4/E4	57 ^{ème} Régiment d'Infanterie (rue du)	E2		
Kennedy (rue du Président)	F4				
Kœnig (rue du Général)	E5				

Tirer, pointer, courir, nager...



École des Sports : un succès qui ne se dément pas et qui offre, dès le plus jeune âge, la possibilité de découvrir et de pratiquer une diversité de disciplines.

Notre équipe se démène pour vous proposer des activités variées, parfois même insolites. Ainsi, à l'occasion d'*Été Show*, vous avez pu vous initier aux **joutes nautiques sans eau**, sur le city-stade de l'Espace Roger Paullier !



Mardi Seniors : n'ont-ils pas l'air en forme, nos habitués ?

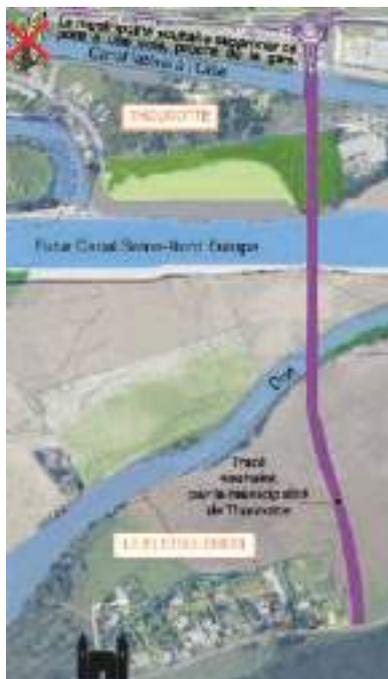


Le 20 mai 2023, **la municipalité a inauguré son boulodrome**. Il porte le nom de Louis Escande : ce champion a créé en 2021 l'Amicale Thourotte Pétanque, dont il est toujours président.

Canal Seine-Nord Europe : échange tendus



La pire solution :
un fer à cheval



La proposition de Thourotte :
une ligne droite



Le compromis adopté
par la CC2V

Le 9 octobre dernier, le conseil municipal de Thourotte a adopté une délibération concernant la réalisation du Canal Seine-Nord Europe. Nos élus ont ainsi renouvelé leurs propositions sur les rétablissements routiers Le Plessis-Brion / Thourotte et Montmacq / Thourotte.

Ils demandent ainsi une seule liaison, en ligne droite, entre Le Plessis-Brion et notre ville. Cette solution est bien plus cohérente et sécurisante que celle que veut imposer la Société du Canal Seine-Nord Europe : un pont, haut de 7 mètres, en forme de fer à cheval... ou, plutôt, en forme de toboggan pour véhicules, quand il gèle !

Les élus thourottois souhaitent aussi la mise en place de liaisons, entre Montmacq et Thourotte, pour les piétons et les cyclistes : ils emprunteraient les ponts actuels et une nouvelle passerelle sur le futur canal.

Nous avons transmis cette délibération à M. Xavier Bertrand, président de la région des Hauts-de-France mais aussi président du Conseil de surveillance de la Société du Canal. Il s'en est suivi un échange de courriers avec M. Patrice Carvalho, qui joue son rôle de maire de Thourotte mais aussi celui de président de la CC2V. Pour votre information, nous publions ici l'essentiel du contenu des deux lettres.

20 décembre 2023 : Xavier Bertrand écrit à Patrice Carvalho.

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé la délibération du conseil municipal de Thourotte du 9 octobre 2023 relative aux modalités de rétablissement des voiries sur le secteur. Vous indiquez que la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) ne prend pas en compte la volonté des élus locaux et souhaitez que toutes les démarches effectuées dans le cadre des rétablissements soient stoppées.

Je note tout d'abord que, depuis notre rencontre du 22 octobre 2020 à Thourotte, les échanges avec les équipes de la SCSNE ont été très réguliers. L'esprit de dialogue constant dont elles ont fait preuve a permis, sur plusieurs demandes de la Ville de Thourotte ou de la CC2V, de converger sur plusieurs accords. Il en est ainsi de la relocalisation du quai de transbordement au droit de l'usine Saint-Gobain. S'agissant du futur schéma routier en lien avec le Canal Seine-Nord-Europe, la SCSNE a toujours indiqué qu'elle prendrait en compte une solution partagée qui émergerait entre les trois communes de Thourotte,



entre Xavier Bertrand et Patrice Carvalho

Le Plessis-Brion et Montmacq, directement concernées. Malgré les efforts de concertation et de dialogue déployés depuis plusieurs années par les parties prenantes, notamment au mois de février 2021 sous l'égide de Madame la préfète de l'Oise et de Madame la Présidente du Conseil départemental de l'Oise, force est de constater qu'aucun consensus local n'a été trouvé. Face à ce constat, la SCSNE, ne peut faire autrement que de s'en tenir aux principes actés dans le décret de déclaration d'utilité publique du 11 septembre 2008, confirmés et précisés dans l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale du 21 avril 2021. Ces actes — qui sont les seules décisions qui s'imposent en la matière à la SCSNE, conformément au droit — prévoient le rétablissement de la voie communale entre Thourotte et Montmacq et celui de la RD15 entre Thourotte et Le Plessis-Brion. Je vous rappelle que la configuration technique de la cette dernière route a été validée par le Département de l'Oise, futur exploitant, notamment au regard des enjeux de sécurité pour les utilisateurs.

Ainsi, il est de notre responsabilité d'élus d'œuvrer pour favoriser le bon avancement du chantier et créer les conditions de la réussite du Canal Seine-Nord Europe.

Xavier Bertrand



17 janvier 2024 : Patrice Carvalho répond à Xavier Bertrand.

Monsieur le Président,

Concernant le rétablissement de la RD 15 entre Le Plessis-Brion et Thourotte en forme de fer à cheval à 7 mètres de haut, vous me répétez qu'une autre solution ne pourrait être que l'objet d'un consensus entre les trois communes de Le Plessis-Brion, Montmacq et Thourotte. Or, de fait, aucun accord ne se dégage à ce jour. Comment sortir de cette impasse ? En démocratie, l'expression majoritaire doit prévaloir. Or, Je vous rappelle que le conseil communautaire de la CC2V a délibéré en faveur d'une option alternative, sous la forme d'une voie en ligne droite entre Le Plessis-Brion et Montmacq ou d'un compromis mixant le départ de la voie où elle est actuellement prévue à Le Plessis-Brion pour arriver en ligne droite à Thourotte, sur la rue Henri Barbusse.

Ces solutions ont été adoptées par les délégués de 14 communes sur les 16 que fédère la CC2V. Par conséquent, comment l'avis de deux communes pourrait prévaloir sur le choix majoritaire de 14 autres ? Dans quel pays sommes-nous donc ? Il vous revient, en votre qualité de président du Conseil de surveillance, de faire prévaloir le choix majoritaire.

Nous venons de découvrir les raisons du projet retenu. Il a fait l'objet d'une opération de lobbying d'une vice-présidente de la Chambre d'agriculture de l'Oise, qui possède des terrains sur place et qui a imposé une solution économisant les surfaces qu'elle exploite. Des intérêts privés ont donc prévalu sur l'intérêt général et sur la sécurité des automobilistes, qui emprunteront ce viaduc en fer à cheval dans une zone humide régulièrement exposée aux brouillards et au verglas durant l'hiver.

En résumé, l'avis majoritaire des communes concernées au sein de la CC2V est bafoué et les intérêts d'un lobby privé obtiennent satisfaction. Comment pouvez-vous approuver ces dénis de la démocratie et des valeurs républicaines les plus essentielles ? En votre qualité de Président du Conseil de surveillance, il vous appartient de mettre de l'ordre dans ces affaires douteuses et de faire respecter les principes les plus élémentaires d'un état de droit.

Vous évoquez, par ailleurs, ce que nous aurions obtenu dans le Contrat territorial de développement Compiègnais-Noyonnais et, notamment, le quai de transbordement. Là encore, contre tout bon sens, les technocrates de la Société du Canal l'avaient localisé loin des entreprises susceptibles de l'utiliser. Nous sommes parvenus à modifier ce choix absurde. Mais nous venons d'apprendre que le rétablissement routier entre Montmacq et Thourotte arriverait à hauteur du terrain de football de Thourotte, ce qui compromet l'exploitation du quai pour les entreprises demandeuses, à savoir Saint-Gobain, Guerdin et Granor.

Là encore, je vous rappelle que notre proposition d'un rétablissement de la RD 15 en ligne droite entre Le Plessis-Brion et Thourotte et localisé entre Montmacq et Le Plessis-Brion permettrait de faire l'économie d'un doublement du dispositif entre Montmacq et Thourotte, pour lequel il pourrait être envisagé une passerelle pour piétons et vélos.

La liste des contentieux avec la Société du Canal ne cesse de s'allonger. Nous venons de découvrir que la fameuse voie en fer à cheval déboucherait, à Thourotte, sur l'actuel pont vétuste à une voie à hauteur de la gare de Thourotte. Nous constatons encore qu'une menace pèse sur l'un de nos captages d'eau situé entre Le Plessis-Brion et Thourotte selon l'expertise réalisée par Suez et confirmée pour l'essentiel par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Je vous confirme que, sur tous ces points, nous ne nous laisserons pas faire et nous engagerons tous les recours possible pour faire valoir l'intérêt de nos populations. Nous les mobiliserons si nécessaire.

Patrice Carvalho

Agriculteurs : les raisons de la colère

La mobilisation des agriculteurs interpelle les consommateurs que nous sommes. De leur survie dépend la qualité de notre alimentation. Or, la mondialisation libérale et sa traduction à travers les accords de libre-échange menacent nos exploitations et ce que nous mangeons.

Le libre-échange consiste à passer des accords avec des pays, à travers le monde entier, afin qu'arrivent sur notre sol des produits qui ne respectent pas les normes sanitaires et environnementales que nous imposons ici à nos producteurs. Il en résulte des distorsions de concurrence, avec des prix d'autant plus bas que la rémunération du travail est sans commune mesure avec les salaires pratiqués chez nous.

Actuellement, l'Union Européenne a conclu une quarantaine d'accords de libre-échange. Et il en reste à venir avec le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay, Venezuela), le Mexique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande. Ces accords limitent ou lèvent les droits de douanes et les quotas. Ainsi, nos marchés se trouvent-ils envahis par des produits à bas prix, avec lesquels nos agriculteurs ne peuvent rivaliser.

L'exemple des importations de poulets illustre ces dérives. Il s'agit de la viande que les Français consomment le plus, en raison de son prix moins élevé. Les rayons de nos supermarchés sont remplis de poulets importés du Brésil, de Pologne, de Belgique et des Pays-Bas. Cela veut dire que les distorsions de concurrence existent au sein même de l'Union Européenne, où les mêmes normes ne s'appliquent pas.

Mais il y a plus fort. L'Union Européenne, en soutien à l'Ukraine en guerre, a décidé de baisser les taxes douanières sur les importations de poulets. Ainsi entre 15 000 et 25 000 tonnes de volailles arrivent chaque mois en Europe, soit un bond de 180% entre 2021 et 2022. Il s'agit d'une production industrielle massive dans des bâtiments abritant entre 1 et 2 millions de poulets. Les normes sanitaires et environnementales appliquées chez nous ne sont nullement observées. Résultat : ces volailles sont vendues 2 à 4 fois moins cher

que les produits français. Notons que les Ukrainiens ne voient guère la couleur de cette ouverture du marché européen. En effet, la production est tenue par le géant industriel ukrainien MHP, côté à la Bourse de Londres et dont le siège social est à Chypre.

Autre travers auxquels nos agriculteurs sont confrontés : la rapacité de l'agro-industrie et de la grande distribution. Ces deux-là font la pluie et le beau temps sur les prix consentis aux producteurs. Il existe pourtant deux lois dites « Egalim 1 et 2 » de 2018 et 2021. Elles interdisent d'acheter aux agriculteurs leurs produits sous les coûts de production. Malheureusement, ces exigences légales ne sont guère observées... et, jusqu'à présent, le gouvernement laisse faire.

Lorsque vous achetez votre litre de lait à 1,16 € (prix de vente moyen), l'éleveur ne perçoit que 32 centimes. Chargée de la collecte, la coopérative touche 3 centimes. Les taxes représentent 6 centimes. L'industriel et la grande surface se taillent la part du lion avec 35

centimes pour le premier et 40 centimes pour la seconde. En deux ans, la rémunération de l'éleveur a chuté de 25 à 30%.

Pour calmer la colère des agriculteurs, le gouvernement a annoncé des mesures conjoncturelles, alors que nous faisons face à un problème structurel. Il s'agit de mettre fin à l'anarchie des lois du marché. Nous devons faire cesser cette concurrence faussée, qui menace la survie de nos exploitations mais aussi la qualité de ce que nous consommons. À l'échelle de l'Europe et de la France, il est temps de reconquérir notre souveraineté alimentaire : ne laissons entrer sur nos marchés que des produits respectant les mêmes règles sanitaires et environnementales que celles que nous nous imposons.

Nous devons faire cesser cette concurrence faussée, qui menace la survie de nos exploitations mais aussi la qualité de ce que nous consommons.



Avez-vous des documents sur la libération de Thourotte ?



En septembre 1944, les Thourottois saluent les troupes américaine. Crédit : ARAC.

Vendredi 1^{er} septembre 1944, à 19h15 : à bord de leurs chars d'assaut, les soldats américains arrivent à Thourotte. En moins de 3 heures de combat, ils parviennent à vaincre les troupes d'occupation allemande.

Bien entendu, à l'approche du 80^{ème} anniversaire de l'événement, les services municipaux aimeraient disposer d'autres images, d'écrits ou de témoignages.

Merci de vous adresser à M. Laurent Fournier, du service Archives municipales, en mairie : 03 44 90 61 00 • laurent.fournier@thourotte.fr

Prochaines cérémonies patriotiques, au monument aux morts

- **Journée nationale de la déportation**
Dimanche 28 avril 2024, à 11h
- **79^{ème} anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale**
Mercredi 8 mai 2024, à 11h
- **84^{ème} anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle**
Mardi 18 juin 2024, à 19h
- **Fête Nationale**
Samedi 13 juillet 2024, à 21h
- **80^{ème} anniversaire de la libération de Thourotte**
Dimanche 1^{er} septembre 2024, à 10h
- **106^{ème} anniversaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale**
Lundi 11 novembre 2024, à 11h
- **Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie**
Mercredi 19 mars 2025, à 19h



La cérémonie du 11 novembre 2023

Le groupe d'élus d'Opposition n'a pas souhaité publier une tribune dans ce numéro.

Inscriptions à la brocante du dimanche 5 mai 2024

Ouvert au public de 7h30 à 18h, cet événement est organisé par l'Union Sportive Thourotte Longueil-Annel (USTLA), en collaboration étroite avec la municipalité de Thourotte.

Pour réserver un emplacement, vous pouvez retirer le dossier à la mairie de Thourotte ou le télécharger sur www.thourotte.fr. Vous y trouverez les informations pratiques concernant les inscriptions, qui se feront au complexe Édouard Pinchon (avenue d'Austerlitz) tous les vendredis du 29 mars au 19 avril.



Vos services municipaux

Coordonnées de la mairie

Adresse de la mairie : 18 rue Jean Jaurès
Ecrire à : Hôtel de ville, C.S. 60069, 60777 Thourotte cedex
Tél. 03 44 90 61 00 ` Fax : 03 44 76 51 23
Courriel : mairie@thourotte.fr
Site Internet : www.thourotte.fr
Page Facebook : *Municipalité de Thourotte - Officiel*
Application mobile CityAll : *Thourotte*
La mairie est à votre service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 17h.
Le mardi soir : ouverture prolongée jusqu'à 18h15.

Direction Générale des Services Tél. 03 44 90 61 07

M^{me} COLLERY Céline *Directrice Générale des Services*
M^{me} LEBOEUF Clarisse *Assistante de direction*
M. DESMOULIN Jacques *Chargé de communication*
M. FRUGIER Damien *Chargé de communication*
M^{me} BONGARD Aurore *Responsable informatique*

Accueil-Standard

M^{mes} FIEVET Anne et VEGELI Sabine *Hôtesse d'accueil*

État civil - Élections – Étrangers – Cimetière

Tél. 03 44 90 61 32

M^{me} GROSCAUX Corinne *Adjointe administrative*

Intendance

M^{me} DELAPLACE Viktoria *Responsable*

Ressources humaines

M^{me} LANGLOIS Cécile *Responsable du service*
M^{me} SZMIGIELSKI Cécilia *Gestionnaire en R.H.*

Service financier

GAUDET Sylvain *Responsable de gestion financière et comptable*

Services Techniques et Urbanisme Tél. 03 44 90 61 34

M. DERICK Thomas *Directeur du service*
M^{me} CORBEAU Noémie *Assistante de direction*
M. GROSLONG Patrick *Responsable des ateliers municipaux*

Cimetière

Horaires d'ouverture :

8h30-19h (du 1^{er} avril au 30 septembre)

8h30-18h (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Pour les concessions, s'adresser en mairie : 03 44 90 61 32

Service Développement culturel Tél. 03 44 90 61 35

M^{me} KUREK Céline *Directrice du service*
M^{me} CHLAGOU Barbara *Assistante de direction*
M. FOURNIER Laurent *Archiviste*
M^{me} SAFFON Émilie *Chargée des relations avec le public*
M. TARLAY Nicolas *Programmeur - régisseur*

Médiathèque

Place Saint-Gobain - Tél. 03 44 90 61 26

M^{me} BOURCHY Virginie *Bibliothécaire*

M^{me} BAUDUIN Audrey *Agent de médiathèque*

- **Tarifs** : adulte habitant Thourotte : 8 € l'inscription à l'année / adulte non Thourottois : 16 €. Pour les autres adultes du foyer : inscription gratuite. L'inscription est de 32 € pour les groupes extérieurs. Sur présentation d'un justificatif, l'inscription est gratuite pour les mineurs, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du R.S.A et les collectivités de Thourotte.

- **Horaires** : Mardi 12h-19h • Mercredi 9h-12h puis 13h30-18h • Vendredi 13h30-18h • Samedi 9h-18h • Fermeture le lundi, le jeudi et le dimanche.

École municipale de musique Jean Rochet

4 rue Michel Neuville - Tél. 03 44 76 40 28

M. ALBERT Franck *Directeur*

M^{me} BAJARD Stéphanie, M. DESAINT Étienne, RZEPLINSKI Stéphane,
M. SERGEANT Benoît *Assistants d'enseignement artistique*



Mardi Seniors à la piscine Georges Bonichot

Service Développement social - Éducatif - Jeunesse

Tél. 03 44 90 63 46
M^{me} MADELAINÉ Julie *Directrice du service*
M^{me} DEMARQUE Marie-Noëlle *Assistante de direction*
M^{me} HMIMID Najate *Assistante service scolaire et périscolaire*
Tél. 03 44 90 61 39

Crèche Maria et Procolo Tonini (structure multi-accueil petite enfance : accueil régulier et occasionnel)

Rue des Basses Vignes - Tél. 03 44 76 16 60
M^{me} RICHEZ Élodie *Directrice*
M^{me} ALEXANDRE Élise *Directrice adjointe*
• **Ouverture** du lundi au jeudi de 7h30 à 18h50, le vendredi de
7h30 à 18h20.

Espace Angèle Fontaine (activités familiales et sociales)

Rue du Général Kœnig - Tél. 03 44 90 68 90
M^{me} MAZURE Chloé *Responsable de la structure et
conseillère en économie familiale et sociale*
M^{me} SIEUX Coraline *Hôtesse d'accueil*
M^{me} BOSMAN Julianne *Animatrice*
M^{me} DEPIERRE Oriane *Animatrice*
• **Horaires** : Du mardi au vendredi 8h30-12h30 puis 13h30-17h30 •
Samedi 9h-13h • Fermeture le lundi et le dimanche.

Accueil périscolaire

M^{me} BOSMAN Julianne *Directrice de l'accueil périscolaire et de
la restauration scolaire de l'école du Martelois*
M^{me} LEPAGE Dorothée *Directrice de l'accueil périscolaire et de la
restauration scolaire des écoles Onimus*
• **École maternelle Onimus** : Tél. 06 32 01 24 43
• **École élémentaire Onimus** : Tél. 03 44 96 12 17
• **École du Martelois** : Tél. 06 30 02 10 07

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

En mairie - Tél. 03 44 90 61 06
M^{me} BRAMARD Mélanie *Conseillère sociale*

Résidence pour les personnes âgées Pierre Baujoin

2 rue des Basses Vignes - Tél. 03 44 76 41 85
M^{mes} ROSSIGNOL Delphine et MOUSLI Sonia *Gardiennes*

Service des Sports et de la Vie associative

Tél. 03 44 90 61 31
M^{me} COLLERY Céline *Directrice du service*
M^{me} DECAMME Christel *Assistante de direction*
M. JEHMA Jamel *Chargé des équipements*

Complexe polyvalent Édouard Pinchon

26 bis avenue d'Austerlitz - Tél. 03 44 76 54 80

Piscine Georges Bonichot

Avenue Jean Moulin - Tél. 03 44 76 10 15
SEGUIN Arnaud *Responsable de l'établissement*
• **Ouverture au public en période scolaire** : Fermeture le lundi •
Mardi 17h-19h • Mercredi 15h-18h • Fermeture le jeudi • Vendredi
12h-13h30 puis 17h-20h • Samedi 14h30-16h30 puis 17h-19h •
Dimanche 9h-12h30
• **Ouverture au public pendant les vacances scolaires** :
Fermeture le lundi • Du mardi au jeudi 14h30-16h30 puis 17h-19h
• Vendredi 12h-13h30, 14h30-16h30 puis 17h-20h • Samedi 14h30-
16h30 puis 17h-19h • Dimanche 9h-12h30
• **Fermeture de la caisse** : 45 minutes avant la fermeture de
l'établissement.

Préparez votre été ! L'Espace Angèle Fontaine vous accompagne dans l'organisation de vos vacances.

- **Recherche de financements** : êtes-vous éligible aux aides de VACAF, de Vacances Ouvertes ou encore du CCAS ?
- **Préparation du départ** : où trouver la bonne destination, comment réserver, quel moyen de transport ?
- **Élaboration du budget** : arrhes, acompte, épargne, dépenses...
- **Organisation** : les essentiels à emmener, les numéros d'urgence...

Dès maintenant, n'hésitez pas à contacter notre équipe, qui vous aidera à préparer votre dossier... et vos vacances !

Espace Angèle Fontaine
Rue du Général Kœnig
03 44 90 68 90
Courriel : espaceangelefontaine@thourotte.fr
Facebook : [Espace Angèle Fontaine](#)





Construire avec vous, pour vous ®

◆ TRAVAUX PUBLICS

- Terrassements généraux
- Voiries, VRD pour collectivités et industriels
- Pavage et aménagement de cour pour particuliers
- Démolition

◆ BÂTIMENT

- Tous travaux de maçonnerie
- Bâtiment industriel
- Construction neuve, agrandissement et rénovation
- Génie civil, TCE
- Démolition

◆ RÉSEAUX

- Déploiement Fibre optique, réseau électrique BT et HT
- Extension et raccordement en souterrain
- Enfouissement de réseaux
- Démolition



ZAC du Gros Grelot – 2 Avenue François Mitterrand
60150 THOUROTTE
03 44 40 24 24 – pivetta.btp@wanadoo.fr



B&B HOTEL
Compiègne Thourotte



Ascenseur accessible PMR
Parking sécurisé et gratuit

Check-In 24h / 24
Chambres climatisées

10 Av. du Gros Grelot,
60150 Thourotte

bb_4798@hotelbb.com

08 92 23 32 48

Service 0,35€/min
+ prix de l'appel

SCAN ME



UNE COMPLÉMENTAIRE DE VIE
C'EST MIEUX!

Mutuelle Familiale
ma complémentaire de vie®

Une gamme santé évolutive
intégrant prévention et bien-être

Rendez-vous dans notre **agence de Thourotte** :
Stéphanie PATTE, notre conseillère mutualiste,
est à votre écoute et vous accompagne !



03 44 96 30 60

thourotte@mutuelle-familiale.fr

1 Rue de Vogüe, 60150 Thourotte

mutuelle-familiale.fr

Enseignement

Pour les inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires, aux activités périscolaires et à la cantine, merci de vous adresser, en mairie, au service scolaire : Mme Najate HMIMID, 03 44 90 61 39.

École primaire du Martelois Rue Guynemer
Tél. 03 44 76 29 76

Groupe scolaire Joseph Onimus Rue Jean Jaurès
Ecole Maternelle : 03 44 76 03 57 - Ecole élémentaire : 03 44 76 02 27

Collège Clotaire Baujoin 2 rue Charlemagne
Tél. 03 44 76 02 66 ou 03 44 76 00 31



Le restaurant scolaire de l'école du Martelois

Vos démarches

Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)

- Pour une aide dans vos démarches : rendez-vous à l'Espace Angèle Fontaine. Tél : 03 44 90 68 90
- Les allocations des Thourottois sont régies par la C.A.F. de Beauvais : 2, rue Jules Ferry, C.S. 90729, 60012 BEAUVAIS cedex
- Votre antenne de proximité : 3 rue de l'Anthemis, 60200 COMPIÈGNE
- Tél : 32 30 (au prix d'un appel local)
- www.caf.fr

C.C.2.V. (Communauté de Communes des Deux Vallées)

9, rue du Maréchal Juin - 60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 96 31 00 - www.cc2v.fr

E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) "Le Jardin des Deux Vallées"

101 rue de la République - 60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 23 23 40

Maison Départementale de la Solidarité

22 rue Jean Jaurès - 60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 10 75 85

Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h30.
Le vendredi, ouverture de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h.

Pôle Emploi

- Commencer toute démarche en appelant le 39 49 (service gratuit + prix d'un appel)
- www.pole-emploi.fr

En cas d'urgence

15 : S.A.M.U.

17 : Gendarmerie Nationale

517 avenue Léo Delibes - 60750 CHOISY-AU-BAC
Tél. 03 44 85 42 17

18 ou 112 : Pompiers - Centre de secours Claude Baujoin

Boulevard Henri Barbusse - 60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 90 61 12

Police Municipale de Thourotte

Hôtel de ville, 18 rue Jean Jaurès - Tél. 06 80 70 60 33

Ambulances Plomion & Fils

2B rue Pasteur - 60150 THOUROTTE- Tél. 03 44 76 49 26

Centre hospitalier de Noyon

Avenue Alsace Lorraine - 60400 NOYON Tél. 03 44 23 60 00

Centre hospitalier de Compiègne

8 avenue Henri Adnot, Z.A.C. "Mercières 3" - 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 23 60 00

Polyclinique Saint-Côme

7 rue Jean-Jacques Bernard - 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 92 43 43
Service d'urgence 24H/24 : 03 44 92 43 43

Culte

Église Notre-Dame de la Nativité

Chemin du Halage.

Maison paroissiale

9 rue Arnaud de Vogüé - Tél. 03 44 76 39 81

Vos services

Déchetterie

3 rue des Amours - Tél. 03 44 76 62 75. Obligatoire, la carte d'accès s'obtient sur demande auprès du service Environnement de la C.C.2.V. 03 44 96 31 00 /www.cc2v.fr

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 11h45 puis de 14h30 à 17h45, le dimanche de 9h à 11h45. Fermeture les jours fériés et le dimanche précédant Pâques.

La Poste

- Centre de distribution : rue Amour Baillon. - Tél. 03 44 96 33 10
 - Bureau du 57 place de la République : Tél. 09 70 82 36 31
- Ouvert le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h. Levée à 15h45.
Ouvert le mercredi et le samedi de 9h à 12h.

S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) Thourotte / Longueuil-Annel

Le siège de votre service d'eau potable et d'assainissement des eaux usées est en mairie de Thourotte : 03 44 90 61 07

S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de Fer)

Tél : 36 35 (au prix d'un appel local) - www.sncf.com

Santé

C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Pour une aide dans vos démarches : rendez-vous à l'Espace Angèle Fontaine. Tél. 03 44 90 68 90

- Les Thourottois sont rattachés à la C.P.A.M. de Beauvais : 1 rue de Savoie, C.S. 30326, 60013 BEAUVAIS cedex
- La C.P.A.M. de Beauvais a une antenne à Compiègne : rue du Général Koenig, C.S. 30027, 60321 COMPIÈGNE cedex
- Les agences de la C.P.A.M. vous accueillent uniquement sur rendez-vous, de préférence depuis votre compte *ameli*, ou par téléphone.
- Tél. : 36 46 (au prix d'un appel local) • www.ameli.fr

Dentistes

- M^{me} SAS et M. BOTAN : 1 rue des Aubépines - Tél. 03 44 76 28 08
- M^{me} LALLEMAND : 22 boulevard Henri Barbusse - Tél. 03 44 86 94 33
- M. MOGNOLLE : 50 rue de la République - Tél. 03 44 76 02 64
- Centre de santé dentaire de la M.I.C. - Réseau de Santé Solidaire : 1 rue de Vogüé - Tél. 03 44 76 74 04

Écouter Voir

- 6 place de la République - Tél. 03 44 76 02 17
- Galerie commerciale de Super U - Tél. 03 44 96 05 80

Infirmières

- M^{mes} BUFFET-LEVEQUE et MANABRE : 12 rue Jean Jaurès
Tél. 03 44 76 02 36
- M^{mes} GENTILINI, MILLIEN, SEGUIN : 4 bis rue d'Estienne d'Orves
Tél. 03 44 76 02 20
- M^{mes} DRU, HERREBOUDT, LEQUEUX, MARTINOT : 3 place Raymond Poincaré - Tél. 03 44 36 18 79

Kinésithérapeute

- M. LEMARCHAND : 4 bis rue d'Estienne d'Orves - Tél. 03 44 76 13 47

Laboratoire d'analyses BELLANGER

11 rue de la République - Tél. 03 44 96 30 50

Médecins

- Docteur LARDEUR : 87 rue de la République - Tél. 03 44 76 26 20
- Docteur PERCOT : 2 place de la République - Tél. 03 44 76 00 51
- Docteurs MEYRAT et REDIS-DRUENNE : Centre de santé de la M.I.C. - Réseau de Santé Solidaire - 1 rue de Vogüé - Tél. 03 44 76 74 04

Mutuelle Familiale

1 rue Arnaud de Vogüé - Tél. 03 44 76 61 32

Orthophoniste

- M^{me} BONNE Nadège : 1 rue Arnaud de Vogüé - Tél. 06 16 82 68 85

Pédicures-podologues

- M^{me} DENOYELLE : 1 place Raymond Poincaré - Tél. 03 44 20 99 54
- M^{me} TINGAUD-MEIRIEUX : 57 place de la République - Tél. 06 64 87 27 83

Pharmacies

- M. HAMIK : 2 rue d'Estienne d'Orves - Tél. 03 44 76 51 51
- Pharmacie de la place : 5 place de la République - Tél. 03 44 76 02 26
- Pharmacie mutualiste : 1 rue Arnaud de Vogüé - Tél. 03 44 76 00 35

Psychologues

- M^{me} GENIELLE-BRUNET : 4 bis rue d'Estienne d'Orves - Tél. 07 69 98 57 77
- M^{me} LOUBRY : 9 rue Gauguin - Tél. 07 68 29 76 28

Sophrologue

- M^{me} MABESOONE : 4 bis rue d'Estienne d'Orves - Tél. 06 61 54 81 99

Vétérinaires

- Dr MENDONCA et associés : 10 rue Amour Baillon - Tél. 03 44 96 21 57

Dimanche 9 juin : élections européennes

Les élections européennes ont pour but d'élire les 720 députés représentant les populations des 27 pays membres de l'Union Européenne. Leur mandat est de 5 ans. La France comptera 81 députés dans le futur Parlement européen.

Ce scrutin se déroule au suffrage universel direct à un seul tour. L'élection a lieu à la proportionnelle, c'est-à-dire que chaque liste obtiendra un nombre de sièges équivalent au pourcentage de suffrages obtenus. Une liste obtenant 15% bénéficiera de 15% des sièges environ. Il faut obtenir au moins 5% des suffrages exprimés pour avoir des députés.

Il s'agit d'un scrutin de listes. Chacune d'entre elles comptera 81 noms. Chaque électeur votera pour la liste entière de son choix, sans rature ni panachage possible.

Tous les électeurs à partir 18 ans ont le droit de vote, dès lors qu'ils figurent sur la liste électorale de leur commune. Si vous n'y êtes pas encore, pensez à vous inscrire en ligne jusqu'au 1^{er} mai ou auprès du service Élections de votre mairie jusqu'au 3 mai :

- en ligne sur service-public.fr (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F37844>) en présentant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile numérisés.
- en mairie, en présentant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et la demande d'inscription Cerfa n°12669*02, disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024> ou auprès du service Élections.
- par courrier devant parvenir à la mairie jusqu'au 3 mai, en joignant le justificatif de domicile et la demande d'inscription Cerfa n°12669*02 téléchargeable sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>.

Le service Élections de la mairie de Thourotte est à votre disposition pour toute information complémentaire, notamment pour l'établissement d'une procuration en cas d'absence le jour du scrutin : 03 44 90 61 32 • corinne.groscaux@thourotte.fr



ISABELLE JAUSSAUD ART-THÉRAPIE / MUSICOTHÉRAPIE

À tout âge, séances individuelles ou en groupe, exploitant votre potentiel créatif à des fins psychothérapeutiques ou de développement personnel.

11 avenue du moulin, Thourotte

06 69 14 32 70

Courriel :

isarthe60@orange.fr

Facebook :

Isabelle Jausaud Art Thérapeute

Site Internet :

art-therapie-dynamique.com



LITTLE
GEISHA

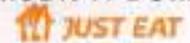
OUVERTURE PROCHAINE DE VOTRE RESTAURANT

CUISINE JAPONAISE ET
THAÏ : SUSHIS, WOK...

Du mardi au samedi de 11h30
à 14h30 puis de 18h à 22h30,
le dimanche de 18h à 22h30.
Fermeture le lundi.

03 44 91 25 02 • littlegeisha.fr

LIVRAISON À DOMICILE



2 BIS, RUE D'ESTIENNE D'ORVES, THOUROTTE

IDÉAL POUR VOS AMIS EN SÉJOUR À THOUROTTE LOGEMENT COZY ET CONFORTABLE



Logement décoré avec goût, pour accueillir jusqu'à 5 personnes. Un bel espace de vie avec un canapé convertible de très bonne qualité et une cuisine aménagée. Une chambre séparée avec 3 couchages, avec le linge de lit fourni. WC indépendant. Profitez d'une belle salle d'eau avec les serviettes de toilette fournies. Vous trouverez du café et du thé à votre disposition. Parking gratuit à 50 mètres, en plein centre-ville, avec des commerces à proximité.

5 rue Gustave Manin, 60150 Thourotte

• Mélanie : 06 61 66 00 43

• Christophe : 06 19 75 63 88

Dans votre moteur de recherche,
tapez « Airbnb Thourotte Mélanie »



la Boucherie

Ouverture du mardi
au samedi de 8h30
à 12h30 puis de
14h30 à 19h30,
le dimanche
de 8h30 à 13h.
Fermeture le lundi.

07 78 43 50 95



33 rue de la République, Thourotte

DEMONT ELECTRICITE

ETUDES & RÉALISATIONS

Collectivités - Commerces
Industrie - Habitat - Tertiaire

13, rue du Maréchal Juin - Zac du Gros Grolot

60150 THOUROTTE

Tel. 03 44 96 10 45 - Fax 03 44 96 06 25

E-mail : contact@demontelectricite.fr

NOUVEAU SALON DE COIFFURE



MB

MÉLANIE
BLAINVILLE

Experte
Traitements
Capillaires

5 rue Gustave Manin, Thourotte • 06 61 66 00 43

63 ans en 2024 ? Joignez-vous aux Seniors !

Vous habitez Thourotte et vous avez au moins 63 ans ?
Vous pouvez vous joindre à nos sorties et spectacles ou
profiter des bons d'achat de Noël et de Pâques !

Faites-vous connaître auprès de la mairie :
Mme Marie-Noëlle Demarque - Service Développement
Social
03 44 90 63 46 • marie-noelle.demarque@thourotte.fr

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût			
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	à demander au service État Civil	Indiquer la date de naissance, le nom et le prénom et enveloppe timbrée avec adresse	Gratuit		
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage				Date du mariage, nom et prénom et enveloppe timbrée avec adresse	Gratuit
Bulletin de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile				Date du décès, nom et prénom et enveloppe timbrée avec adresse	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du domicile (Inscription sur les listes électorales toute l'année)	Avoir 18 ans. Carte d'identité et Justificatif de domicile.	Gratuit			
Casier judiciaire	Par courrier : Casier judiciaire national 107 rue Landreau - 44079 Nantes ou par Internet : vosdroits.service-public.fr/F1420.xhtml	Indiquer son état civil + enveloppe timbrée	Gratuit			
Certificat de nationalité	Tribunal d'Instance : 26 allée des Soupirs, 60300 Senlis 03 44 53 91 00	Pièces prouvant la nationalité française	Gratuit			
Livret de famille ou duplicata	Mairie du mariage ou du domicile	Dossier à remplir en mairie	Gratuit			
Permis de construire, déclaration de travaux	Mairie et lieu de construction	Un dossier complet	Gratuit			
Légalisation de signature	En mairie	Signature à faire à la mairie devant l'officier d'État civil, avec une pièce d'identité	Gratuit			

P.A.C.S. : enregistrement en mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les Pactes Civils de Solidarité sont à enregistrer en mairie et non plus au tribunal.

Les deux partenaires doivent donc se présenter auprès de l'officier d'État civil munis des pièces suivantes :

- la copie intégrale de l'acte de naissance (datant de moins de 3 mois) de chaque partenaire
- la pièce d'identité de chaque partenaire
- une attestation de résidence commune signée des deux partenaires
- la convention de P.A.C.S. et la déclaration de P.A.C.S. (modèles disponibles sur www.service-public.fr)
- si l'un ou l'autre des partenaires est divorcé ou veuf, la photocopie du livret de famille mentionnant le divorce ou le décès ou la copie intégrale de l'acte de mariage en cas de divorce ou l'acte de décès.
- si l'un des partenaires est sous curatelle, la copie du jugement de mise sous curatelle. La convention de P.A.C.S. devra être co-signée par le curateur.
- si l'un des partenaires est de nationalité étrangère :
 - la copie intégrale de l'acte de naissance du pays d'origine datant de moins de 6 mois avec le visa du Ministère des affaires étrangères ou du Consulat de France dans le pays d'origine ou du Consulat du pays d'origine en France
 - la traduction de cet acte de naissance en langue française
 - un certificat de coutume délivré par les autorités diplomatiques de d'État dont le partenaire a la nationalité



- un certificat de célibat à demander au Consulat ou l'Ambassade sur place en France
- un certificat de non P.A.C.S.
- si le partenaire réside en France depuis plus d'un an, un certificat d'inscription ou de non inscription au répertoire civil ou copie des extraits le concernant conservés au répertoire à demander au Ministère des affaires étrangères.

Vous trouverez les informations complètes sur Internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

Vous pouvez vous renseigner auprès de l'officier d'État civil, en mairie de Thourotte : 03 44 90 61 32
etat-civil@thourotte.fr

À 16 ans : recensement obligatoire

Vous êtes de nationalité française, et vous allez avoir 16 ans ? Que vous soyez une fille ou un garçon, vous devez impérativement vous faire recenser ! N'oubliez pas cette démarche capitale ! Si vous l'oubliez, vous ne serez pas autorisé(e) à passer les examens et concours d'État : conduite accompagnée, permis de conduire, C.A.P., B.E.P., baccalauréat, etc.

Pour obtenir votre attestation de recensement, vous devez vous rendre en mairie, avec une pièce d'identité et le livret de famille de vos parents, au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent. Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie dans les délais requis, votre représentant légal (père, mère, tuteur...) est autorisé à accomplir les démarches à votre place.

La carte d'identité et le passeport ne sont pas disponibles à Thourotte Adressez-vous aux mairies de Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Noyon ou Ribécourt-Dreslincourt.

À l'instar des passeports, la carte d'identité (C.N.I.) n'est plus délivrée en mairie de Thourotte. Pour obtenir ces deux pièces, il faut vous rendre dans une mairie dotée d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales, par exemple à Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Noyon ou Ribécourt-Dreslincourt.

Il est possible d'effectuer une pré-demande sur Internet, non obligatoire mais conseillée pour accélérer les démarches.

Pour connaître les règles en vigueur et pour remplir sa pré-demande :

www.oise.gouv.fr/demarches-administratives

Pièces à fournir pour obtenir un passeport

Vous devez apporter une photo d'identité prise par un professionnel de la photographie ou dans une cabine de photomaton. Les pièces à fournir sont : votre ancien passeport, une pièce d'identité, un justificatif de domicile (facture...) de moins de 3 mois, un timbre fiscal électronique (de 17 € pour les moins de 15 ans, de 42 € pour les 15-17 ans, de 86 € pour les personnes de 18 ans et plus).

La nouvelle carte d'identité électronique

Les démarches d'obtention restent inchangées, la gratuité est maintenue, mais la durée de validité redescend de 15 à 10 ans. Premier changement notable : l'objet a désormais la taille d'une carte bancaire.

La principale innovation se trouve au dos de la carte : c'est une puce électronique, qui sécurise vos informations personnelles. Il est désormais possible d'indiquer deux adresses : c'est notamment utile aux enfants en garde alternée.

Pièces à fournir pour obtenir une carte nationale d'identité

Pour un mineur, il faut apporter la copie intégrale de l'acte de naissance ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité des deux parents. A tous, il est demandé de fournir une photo d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (original + copie) et une copie de l'ancienne carte. Les démarches sont gratuites.

En cas de perte ou de vol de la carte, un timbre fiscal électronique à 25 € est demandé.



Comment obtenir

l'autorisation de sortie des mineurs non accompagnés d'un parent

Tout mineur voyageant à l'étranger sans un adulte titulaire de l'autorité parentale doit présenter les documents suivants :

- Une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport)
- Une autorisation de sortie du territoire, signée par un titulaire de l'autorité parentale

- La photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie

L'autorisation de sortie du territoire doit être renseignée sur un imprimé C.E.R.F.A. (n°15646*01) accessible sur le site www.service-public.fr
Aucune démarche ne sera à effectuer auprès de la mairie.

La version parlée de votre bulletin municipal et d'un bon livre !

Depuis 2016, la municipalité de Thourotte propose des versions audio de ses bulletins municipaux. Quelques jours après la parution de ce numéro, vous pourrez gratuitement retirer votre C.D. à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter ce bulletin sur votre smartphone, en utilisant le Q.R. code de gauche.

Ce travail est effectué par Trans-Doc, une association spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Or, les donateurs de voix ont décidé de vous offrir un cadeau : un livre audio ! Lequel ? Vous aurez la surprise en utilisant le Q.R. code. Tous les trimestres, il vous mènera vers un nouveau livre gratuit. Lors de votre première utilisation, vous devez créer votre compte : il n'y a absolument rien à payer ! Il y a juste le plaisir des oreilles !

Le
bulletin
annuel
Thourotte



Le
livre
offert



Trans-Doc
M. Hubert Ossart, président
17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne
Tél : 06 78 43 46 08
Site Internet : www.bibli-audire.org

Location de salles au complexe Édouard Pinchon

Grandes réunions, banquets, mariages se préparent dès maintenant ! Au complexe Édouard Pinchon (avenue d'Austerlitz), vous louez des salles aux tailles et aux fonctionnalités différentes (avec ou sans cuisine, etc.). Vous pouvez vous renseigner sur le site www.thourotte.fr ou auprès du service des sports et de la vie associative - 03 44 90 61 31 - dsva@thourotte.fr

Salle Louis Aragon

Dotée de ses 600 m², d'une scène et d'une cuisine professionnelle, elle peut accueillir 500 personnes pour des repas de mariages, bals, congrès, expositions.

• Repas, bal

Pour les résidents thourottois.....650 €
Pour les non résidents.....1300 €

• Vin d'honneur

Pour les résidents thourottois.....250 €
Pour les non résidents.....500 €

• Congrès, réunion

Pour les résidents thourottois.....sur demande
Pour les non résidents.....850 €

• En option : location de la loge

.....100 € + une caution de 50 €

• Caution

.....700 € pour la location en général + 500 € pour le ménage

Salle Georges Brassens

Adaptée pour recevoir 200 personnes. Dotée d'une cuisine conçue pour réchauffer les plats, elle est idéale pour des vins d'honneur ou des repas.

• Repas, bal

Pour les résidents thourottois.....350 €
Pour les non résidents.....700 €

• Vin d'honneur

Pour les résidents thourottois.....150 €
Pour les non résidents.....300 €

• Réunion

Pour les résidents thourottois.....100 €
Pour les non résidents.....850 €

• Caution

.....300 € pour la location en général + 300 € pour le ménage

Salle Simone Signoret

Conçue pour des petites réunions familiales d'une trentaine de personnes, sa cuisine attenante est adaptée pour réchauffer les plats.

• Repas avec cuisine

Pour les résidents thourottois.....150 €
Pour les non résidents.....300 €

• Vin d'honneur

Pour les résidents thourottois.....90 €
Pour les non résidents.....180 €

• Caution

.....100 € pour la location en général + 100 € pour le ménage

Salles Gérard Philippe et Boris Vian

• Réunion d'une journée (8h-22h)

Pour les résidents thourottois.....50 € + une caution de 100 €
Pour les non résidents.....100 € + une caution de 100 €

• Réunion d'une demi-journée (8h-12h ou 13h30-17h30)

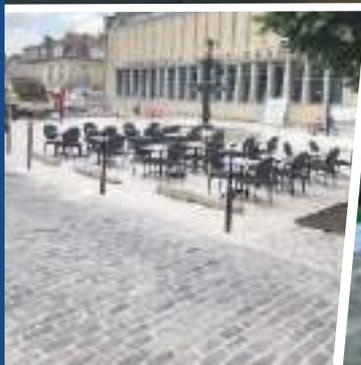
uniquement pour des organismes comme des associations, des syndicats, des entreprises, ou encore des centres de formation.

Pour les résidents thourottois.....30 €
Pour les non résidents.....60 €

Ces tarifs sont valables pour une location de 24h. Ils sont réduits de 50% à partir du deuxième jour.



Depuis le site Internet www.thourotte.fr, il est possible d'effectuer la visite virtuelle du complexe Édouard Pinchon pour découvrir ses salles et leurs caractéristiques.



L'AGENCE DE COMPIÈGNE CONSTRUIT AVEC VOUS LES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS ET À VOTRE BUDGET, PARTAGE SON SAVOIR-FAIRE ET VOUS FAIT PROFITER DE SON EXPÉRIENCE. NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ÉPAULER.

Terrassement - Voirie et réseaux divers - Enrobés
Aménagement d'espaces publics ou privés



EUROVIA PICARDIE - AGENCE DE COMPIÈGNE
Boulevard Henri Barbusse - BP 10064
60777 Thourotte cedex
T/ 03 44 90 40 40 - email : thourotte@eurovia.com
www.eurovia.fr





les nouveaux
commerçants

SUPER Thowrotte



LES HORAIRES

DU LUNDI AU JEUDI de 8h30 à 19h30
VENDREDI ET SAMEDI de 8h30 à 20h
LE DIMANCHE de 9h00 à 12h30

TEMPS CALME

éclairage adapté,
arrêt de la musique
LE MARDI de 13h30 à 15h30

LES SERVICES



Station U



Gaz



Recyclage



Photocopies



Développement
photos



Photos
d'identité



Distributeur
de billets



Coiffeur



Fleuriste



Station de lavage
véhicule



location

U Location



U drive



scanning

U Scanning



BILLETTERIE
SPECTACLES

Billetterie



CULTURE+

U Culture



Presse



Pressing



Opticien

LA GALERIE

À BIENTÔT
DANS VOTRE



Tél. : 03 44 30 44 80